

« Mesurer l'impact des politiques publiques est un exercice indispensable »

Pour un collectif de trente-sept économistes, parmi lesquels Esther Duflou (MIT), Philippe Martin (CAE) et Etienne Wasmer (Sciences Po), la clé de voûte d'une bonne acceptation démocratique des politiques publiques passe par des évaluations d'impact régulières.

LE MONDE ECONOMIE | 05.07.2018 à 12h01 • Mis à jour le 05.07.2018 à 13h21 | Par Collectif



Lors du « printemps de l'évaluation », une conférence consacrée à la mesure de l'impact des politiques publiques, ont été présentés des travaux sur des thèmes divers (éducation, emploi, fiscalité...), empruntant des méthodes variées (expérimentation aléatoire, analyse de données administratives, microsimulation). Karl Johaentges/Look / Photonstop

Tribune. L'Assemblée nationale a organisé le 28 juin « Le printemps de l'évaluation », une conférence consacrée à la mesure de l'impact des politiques publiques. Y ont été présentés, à titre d'illustrations, des travaux sur des thèmes divers (éducation, emploi, fiscalité...), empruntant des méthodes variées (expérimentation aléatoire, analyse de données administratives, microsimulation).

Quel est l'impact des classes de CP à 12 élèves sur les apprentissages ? Quels sont les effets des hausses et des baisses de TVA sur les prix ? Quel est l'effet de l'assurance-chômage sur la reprise d'activité ? Ce sont quelques-unes des questions décisives pour la décision politique qui ont été discutées au cours de cette journée. Répondre à ces questions, c'est nous donner les moyens de comprendre quels sont les instruments efficaces pour une société plus juste.

Pourquoi une telle conférence ? Parce que mesurer l'impact des politiques publiques est un exercice indispensable, mais pas évident. Nous ne disposons pas de machine à remonter le temps : comment savoir ce qui se serait produit si une politique différente avait été mise en place ? Depuis deux décennies, les méthodes pour répondre à cette question ne cessent de faire des progrès.

Ni ruineux, ni compliqué

Pour ce faire, il faut mobiliser des sources de données administratives ou produire des enquêtes, organiser lorsque c'est possible des protocoles expérimentaux, et mobiliser les acquis de la recherche. Contrairement à ce qu'on entend parfois, ces approches ne sont ni ruineuses, ni effroyablement compliquées, et ne posent le plus souvent aucun problème éthique. Leur usage s'est répandu dans de nombreux pays. Mais elles demandent du soin et du temps. C'est pourquoi plusieurs institutions de recherche ont été les partenaires de cette conférence.

Aujourd'hui, l'évaluation des politiques publiques est extrêmement vivante, et la demande émanant

de l'Etat et des collectivités territoriales est vaste. Mais l'immense majorité de cette production consiste à décrire et à analyser la mise en œuvre de dispositifs, sans répondre à la question de leur impact, qui suppose d'établir des causalités et de disposer de mesures systématiques.

Lire aussi : « Le Parlement doit se doter d'une structure propre d'évaluation des politiques publiques » ([/idees/article/2018/02/14/le-parlement-doit-se-doter-d-une-structure-propre-d-evaluation-des-politiques-publiques_5256801_3232.html](https://idees/article/2018/02/14/le-parlement-doit-se-doter-d-une-structure-propre-d-evaluation-des-politiques-publiques_5256801_3232.html))

L'évaluation d'impact, qu'elle repose sur des expérimentations aléatoires ou sur d'autres méthodes statistiques, constitue la plus petite part de l'évaluation des politiques publiques en France. Par exemple, le Fonds d'expérimentation pour la jeunesse, qui a constitué l'effort le plus systématique d'évaluation de dispositifs, a soutenu beaucoup plus d'évaluations examinant la mise en place des interventions que d'évaluations mesurant leur impact : celles-ci n'ont représenté que 20 % des évaluations financées par le fonds.

Eviter découragement, cynisme et défiance

Les deux approches ont leur place, car elles répondent à des questions différentes, et elles se complètent dans un dialogue qui peut être interdisciplinaire. Mais un rééquilibrage est nécessaire et il est en cours depuis longtemps dans de nombreux pays : la conférence a permis de nous comparer, sur ce plan, à nos voisins.

Enfin, la conférence a délivré un message important : l'évaluation d'impact n'est pas un instrument de management public, c'est un moyen d'éclairer le débat démocratique. Connaître les effets de différentes options de politique publique n'est pas suffisant pour décider dans quelle direction une société souhaite aller.

Mais documenter ces effets de façon transparente, c'est toujours permettre aux citoyens et à leurs représentants de débattre de façon informée. Et d'éviter le découragement (« *on a tout essayé* »), le cynisme et la défiance. En organisant cette journée, l'Assemblée nationale a montré que l'enjeu pour notre démocratie est considérable.

Signataires : **Maya Bacache** (Télécom Paris Tech), **Olivier Bargain** (université de Bordeaux), **Carlo Barone** (Sciences Po), **Luc Behaghel** (Ecole d'économie de Paris - PSE), **Antoine Bozio** (Institut des politiques publiques-IPP), **Pascal Bressoux** (université Grenoble-Alpes), **Thomas Breda** (PSE), **Stéphane Carcillo** (OCDE), **Eve Caroli** (université Paris-Dauphine), **Clément de Chaisemartin** (université de Californie, Santa Barbara), **Bruno Crépon** (Centre de recherche en économie et statistique - Crest), **Esther Duflo** (Massachusetts Institute of Technology, MIT), **Brice Fabre** (IPP), **Gabrielle Fack** (université Paris-Dauphine), **Manon Garrouste** (université de Lille), **Pierre-Yves Geoffard** (PSE), **Hélène Giacobino** (Abdul Latif Jameel Poverty Action Lab - J-PAL), **Julien Grenet** (PSE), **Marc Gurgand** (PSE), **Elise Huillery** (université Paris-Dauphine), **Clément Imbert** (université de Warwick, Royaume-Uni), **Hubert Jayet** (université de Lille), **Thomas Le Barbanchon** (université Bocconi, Italie), **Marion Leturcq** (Institut national d'études démographiques, INED), **Yannick L'Horty** (université-Paris-Est Marne-La Vallée), **Philippe Martin** (Conseil d'analyse économique, CAE), **Dominique Meurs** (université Paris-Nanterre), **Bruno Palier** (Sciences Po), **William Parienté** (Université catholique de Louvain), **Pascale Petit** (université Paris-Est-Marne-La Vallée), **Vincent Pons** (Harvard Business School), **Roland Rathelot** (université de Warwick), **Juliette Seban** (Laboratoire interdisciplinaire d'évaluation des politiques publiques - Liepp), **David Sraer** (université de Californie, Berkeley), **Bruno Suchaut** (université de Lausanne), **Camille Terrier** (MIT), **Arne Uhlendorff** (Crest), **Etienne Wasmer** (Sciences Po).